



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Kamouraska et la SADC du Kamouraska travaillent en collaboration pour aider les entreprises dans le contexte de la COVID-19

Saint-Pascal, le 27 avril 2020 – Dans le contexte actuel de la pandémie, la MRC et la SADC unissent leurs efforts pour mettre à la disposition des entreprises kamouraskoises un service professionnel d'accompagnement personnalisé pour les dirigeants d'entreprises afin qu'ils aient accès aux meilleures stratégies et aides financières adaptées à leur situation. Aussi, devant le constat que les aides financières étatiques évoluent très rapidement, la MRC et la SADC collaboreront étroitement avec les services-conseils professionnels, les institutions financières du milieu et l'ensemble des ministères à vocation économique.

La SADC et la MRC de Kamouraska resserrent non seulement leurs liens d'affaires, mais elles harmoniseront également leurs méthodes et leurs outils de diagnostic et de suivi pour le bénéfice des entreprises. Par conséquent, l'analyse des dossiers des entreprises pourra être réalisée par les conseillers en entrepreneuriat de l'une et l'autre des organisations.

« *Plus que jamais et particulièrement dans un contexte difficile, les différents acteurs du Kamouraska doivent poursuivre et rehausser leurs collaborations à tous les niveaux. À l'image de la cellule d'intervention hebdomadaire qui réunit les élu.es du Kamouraska, la Sûreté du Québec, le réseau de la santé, etc., c'est en travaillant ensemble que nous trouverons rapidement et efficacement les meilleures solutions.* » mentionne le préfet de la MRC de Kamouraska, M. Yvon Soucy.

Assouplissements pour les prêts en vigueur

Dès le début de la pandémie, la MRC et la SADC ont assoupli les modalités des prêts aux entreprises en offrant des moratoires supplémentaires de remboursement de trois à six mois en capital et intérêts. À ce jour, cette initiative a été un succès puisque de nouvelles ententes ont été conclues avec plusieurs entreprises du Kamouraska.

Nouveaux programmes d'aides financières

Au cours des derniers jours, de nouveaux programmes spécifiques d'aides financières pour les entreprises ont vu le jour tant à la MRC qu'à la SADC. Ces nouveaux programmes répondent à des besoins en complémentarité aux programmes d'aide actuels et à venir des deux paliers de gouvernement.

Pour la **MRC**, le nouveau programme d'aide d'urgence aux PME s'adresse aux entreprises à but lucratif de tous les secteurs d'activités, en plus des coopératives, des organismes sans but lucratif et des entreprises d'économie sociale réalisant des activités marchandes. Elles peuvent obtenir un prêt d'un montant pouvant atteindre une somme maximale de 50 000 \$ afin de pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19. Le taux d'intérêt est établi à 3 % et un moratoire de trois mois sur le capital et les intérêts s'appliquera automatiquement. Un moratoire additionnel allant jusqu'à douze mois sur le capital pourra également être accordé. La politique d'investissement et le formulaire à remplir pour obtenir de l'aide se trouvent sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse suivante : [programme d'aide d'urgence aux PME](#)

Pour la **SADC**, en plus du [prêt d'urgence](#) et du [soutien technique d'urgence](#) qui s'adressent aux entreprises déjà clientes de la SADC, le Gouvernement du Canada a annoncé des contributions financières additionnelles afin d'augmenter la capacité d'intervention de la SADC sur son territoire. Les modalités seront précisées ultérieurement.

« En ces temps difficiles où la solidarité et la collaboration sont plus que jamais essentielles, la mise en commun de nos ressources maximisera l'utilisation des expertises de nos organisations au bénéfice des entreprises et de l'économie du Kamouraska » de mentionner Madame Anik Briand, directrice générale de la SADC du Kamouraska.

L'étroite collaboration entre la MRC et la SADC vise à faciliter et à aiguiller rapidement les entreprises vers les meilleures solutions d'affaires. À ce titre, les entreprises pourront directement contacter la MRC ou la SADC afin d'être rapidement prises en charge par les professionnels des deux organisations.

MRC de Kamouraska en composant le **418 492-1660, poste 250**

SADC du Kamouraska en composant le **418 856-3482, poste 0 | abriand@sdackamouraksa.com**

Source :

Pascale Dumont-Bédard
Promotion Kamouraska
Tél. : 418-492-1660, poste 239
Cell. : 418-894-7980